

La politique étrangère de l'Algérie : le temps de l'aventure ?

Par Jean-François Daguzan

Jean-François Daguzan est directeur adjoint de la Fondation pour la recherche stratégique et directeur de la revue *Maghreb-Machrek*.

Largement déterminée par l'héritage de la diplomatie de l'après-indépendance, par le repliement contraint de la période de guerre civile et l'obsession de quelques dossiers régionaux, la diplomatie algérienne va devoir se redéfinir face à un monde qui change. Le bouleversement de son environnement proche (Libye, Sahel...) ou plus lointain (Proche-Orient) lui impose des questions mettant directement en cause sa sécurité, au moment même où la rente pétrolière paraît sur le déclin.

politique étrangère

Longtemps, la politique étrangère algérienne est allée de son train de sénateur. Définie dès les premières années de l'indépendance et marquée par la guerre de libération, la politique étrangère du jeune État s'est caractérisée par l'énoncé d'un ensemble de dogmes dont les gouvernements successifs ne sortirent jamais vraiment. Elle dut bien prendre en compte la fin des blocs et les désillusions de l'après-décolonisation, mais sans jamais se défaire tout à fait des habits d'un certain âge d'or. La diplomatie fut si importante pendant la période Boumediene qu'elle favorisa l'émergence de diplomates de grande qualité qui furent très actifs dans les organisations internationales. Cette politique étrangère suit un fil rouge : Abdelaziz Bouteflika.

Dès avant l'indépendance, l'actuel président est présent dans les processus de décision : il sera *le* ministre des Affaires étrangères de Boumediene, et après une éclipse sous Chadli Bendjedid et la transition de la guerre civile, il revient en tant que président et imprime quasiment seul sa marque sur la politique étrangère – jusqu'à ce que la maladie vienne freiner son action. À partir de 1999, Bouteflika n'a de cesse de restaurer l'image de

l'Algérie ternie par les années de plomb et il la désenclave politiquement¹. Mais cette relance va être conduite dans le cadre théorique d'une diplomatie construite par la lutte pour l'indépendance et par les années Boumediene. Les principes définis sous son *leadership*, et qui sous-tendent encore aujourd'hui la politique extérieure algérienne, sont les suivants : soutien à la décolonisation, non-intervention au-delà des frontières, coopération et multilatéralisme, libération de la Palestine ; Sahara occidental².

Aujourd'hui, les printemps arabes et leur cortège de déstabilisations, la mondialisation économique et la crise économique et financière (qui fut un des catalyseurs de la révolte), ont balayé les certitudes. L'Europe, qui paraissait une force en marche, est désormais désorientée. Enfin, la crise libyenne a mis le feu aux confins sahéliens. Tout oblige désormais l'Algérie à une redéfinition de ses choix stratégiques.

L'ouverture 2000-2015: succès économiques, limites politiques

La stratégie de désenclavement du président Bouteflika s'est développée tous azimuts ; mais quel bilan en tirer à partir de quelques exemples ?

Les relations entre la Turquie et l'Algérie ont longtemps été médiocres. L'arrivée des islamistes au pouvoir à Ankara au début des années 2000 n'arrangea pas les choses. Mais le dynamisme industriel turc contribua à casser la glace. Les relations politiques se réchauffèrent progressivement, au point que fut signé en 2006 un traité d'amitié et de coopération (la Turquie est le 7^e fournisseur et le 9^e client de l'Algérie, pour un volume de 3,5 milliards d'euros). Le rapprochement ne s'est pas fait sans écueil. Aux remarques à l'emporte-pièce d'Erdogan sur un « génocide français en Algérie », le Premier ministre Ouyahia répondait au dirigeant turc en évoquant le génocide arménien³. Par ailleurs, un débat mémoriel existe aussi entre les deux pays, et les Algériens n'hésitent plus à rappeler que la colonisation turque ne prit fin qu'avec l'arrivée des Français en 1830.

La visite à Alger de Recep Erdogan les 19 et 20 novembre 2014 s'inscrivait dans une trajectoire que le président turc voulait positive. Mais passées les déclarations d'affection, les limites de la coopération politique entre les deux pays s'affirmaient, en particulier au regard du soutien que

1. A. Boukhars, « Algerian Foreign Policy in the Context of the Arab Spring », Carnegie Endowment for International Peace, 14 janvier 2013, disponible sur : <<http://carnegieendowment.org/2013/01/14/algerian-foreign-policy-in-context-of-arab-spring/f1xf>>, p. 3.

2. Voir l'ouvrage fondateur de N. Grimaud : *La Politique étrangère de l'Algérie*, Paris, Khartala, 1984.

3. « Ouyahia au secours de la France », *Turquie News [El Watan]*, 8 janvier 2012, disponible sur : <www.turquie-news.com/rubriques/france/ouyahia-au-secours-de-la-france,7621.html>.

la Turquie apportait aux mouvements islamistes, et notamment à ceux qui parvenaient au pouvoir au début des printemps arabes. C'est pourquoi la relation bilatérale ne va vraiment se développer que dans le secteur économique qui, lui, est florissant. Aujourd'hui, Turquie et Algérie s'opposent sur la défense du régime de Bachar Al-Assad.

La relation avec le Qatar est encore plus ambivalente. Alger accepte l'argent du Qatar (investissement de 2 milliards de dollars), mais considère comme insupportables les ingérences qataries dans les insurrections arabes et en Syrie. Avec l'Arabie Saoudite, les apparences masquent une dégradation rapide des relations bilatérales. Au fil de l'activisme de Bouteflika, le royaume avait révisé sa position initiale – celle qui, avant 1999, considérait l'Algérie comme le « peuple athée⁴ »... Mais les deux pays ne partagent ni les mêmes analyses, ni les mêmes champions en Syrie et au Yémen. Tout récemment, le royaume saoudien a décidé de *blacklister* l'Algérie, accusée de faciliter le financement du terrorisme, à la grande fureur du gouvernement algérien⁵.

C'est avec la Chine que les relations ont explosé. L'empire du Milieu représente pour Alger le partenaire rêvé. Il apporte de l'argent et des compétences, sans états d'âme. La Chine est devenue le premier partenaire économique d'Alger (4,95 milliards de dollars), devant la France (4,70 milliards) et l'Italie (3,75 milliards). Elle est également présente dans le domaine militaire, et autour de projets de nucléaire civil. Un partenariat stratégique global (défense, énergie, science et technologie) a été conclu entre les deux pays le 24 février 2014.

Le nouveau poids de la Chine

En Afrique, l'Algérie a été davantage présente dans le domaine institutionnel qu'en bilatéral, là où le Maroc faisait feu de tout bois tant aux plans économique que politique vis-à-vis des États africains, et notamment vis-à-vis du Sahel. Alger, de son côté, a privilégié les médiations dans lesquelles il excelle, et son action sur les institutions (Union africaine – UA –, Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique – NEPAD –, Organisation de la conférence islamique), ainsi que dans le domaine des affaires, où il est pourtant historiquement moins à l'aise. De vraies et fortes relations se sont créées avec l'Afrique du Sud nouvelle.

4. R. Rabah, «La diplomatie algérienne silencieuse devant l'ingérence saoudienne», *Le Matin*, 28 mars 2014, disponible sur: <www.lematindz.net/news/14010-la-diplomatie-algerienne-silencieuse-devant-lingeance-saoudienne.html>.

5. «L'Algérie réplique aux accusations de défaillances dans la lutte anti-terrorisme portées par l'Arabie Saoudite», *Al Huffington Post*, 21 mai 2015, disponible sur: <www.huffpostmaghreb.com/2015/05/21/terrorisme-arabie-saoudit_n_7350490.html>.

La Russie postsoviétique a maintenu les liens construits dans la période où Moscou formait et équipait l'armée algérienne, quand des milliers de coopérants soviétiques travaillaient en Algérie. Si la présence physique russe a bien diminué, les relations militaires demeurent très fortes. Pendant la guerre civile, malgré ses propres difficultés, Moscou fut un des rares soutiens internationaux d'Alger. La Russie continue de fournir 80 % du matériel militaire algérien (le pays est le 2^e importateur mondial d'armes russes). Une coopération existe dans le domaine spatial, et un accord sur le nucléaire civil a été conclu en septembre 2014.

France-Algérie : la fin des montagnes russes ?

« Les relations entre la France et l'Algérie peuvent être bonnes ou mauvaises, en aucun cas elles ne peuvent être banales », a dit un jour Houari Boumediene. De fait, elles furent toujours compliquées⁶. La France a poursuivi sa relation avec l'Algérie avec une maladresse méritoire et obstinée, « quelles que soient les péripéties⁷ ! » D'une tragédie sanglante, le général de Gaulle avait voulu faire un exemple de coopération. Mais au fil du temps, les deux partenaires, tels deux danseurs de tango, s'évertuèrent à faire un pas en avant, deux pas en arrière.

La guerre du Sahara occidental, alors que la France soutenait le Maroc, dégrada les relations durant presque une décennie. La période de la guerre civile (1992-1998) marqua une longue période de ressentiment. Les Algériens se sentirent trahis et abandonnés, tandis que les Français hésitaient – certains pensaient que l'islamisme pouvait être une option, et d'autres considéraient qu'il fallait soutenir le gouvernement⁸. Cette période fut par ailleurs encore plus troublée par le débat sans merci autour du « Qui tue qui ? » et de l'attribution des massacres de villages⁹.

La période Chirac : la passion sans les résultats

Les années 1990-2000 virent une longue éclipse de la relation bilatérale. La première période Chirac fut d'abord celle de l'expectative, alors que l'Algérie se reconstruisait lentement avec l'élection du général Liamine Zeroual à la tête de l'État.

6. Voir J.-F. Daguzan, « France and the Maghreb: the End of the Special Relationship? », in Y.H. Zoubir, H. Amirah-Fernández (dir.), *North Africa: Politics, Region and the Limits of Transformation*, Londres, Routledge, 2008, p. 331-347.

7. Voir J.-F. Daguzan, « Les rapports franco-algériens, 1962-1992. Réconciliation ou conciliation permanente? », *Politique étrangère*, n° 4, 1993, p. 887.

8. J.-F. Daguzan : « Les relations franco-algériennes ou la poursuite des amicales incompréhensions », *AFRI 2001*, vol. 2, janvier 2002, p. 442-443.

9. Ce processus continue encore autour du sort réel des moines de Tibhirine et de leurs assassins potentiels.

Le triomphal voyage de Jacques Chirac en mars 2003 – lequel avait déjà fortement marqué les esprits en se rendant auprès des victimes de l'inondation de Bab El Oued en 2001 – se fit en réalité sur une double incompréhension. D'un côté, les Français crurent que l'ère de la coopération sans nuages était suffisamment installée pour proposer un « traité de paix » entre les deux pays ; de l'autre, le peuple algérien acclamait celui qui avait vaincu Jean-Marie Le Pen – avec un leitmotiv courant au long du cortège d'Alger, scandé par des millions de voix : « des visas, des visas, des visas¹⁰ ! » Ce retour raté se brisa surtout sur la bataille pour la mémoire¹¹. Le temps mémoriel n'est pas propre à l'Algérie, mais le gouvernement algérien en fit une question de principe : pas de traité tant que la France ne se serait pas excusée pour les crimes commis pendant la colonisation. Paris considéra cette demande comme inacceptable et le projet de traité partit aux oubliettes de l'histoire.

Le coup manqué : espoirs et désillusions de la présidence Sarkozy

Nicolas Sarkozy avait réussi une belle visite à Alger comme ministre de l'Intérieur. Surtout, il avait placé la Méditerranée au cœur de la politique étrangère française dès sa campagne présidentielle et comptait capitaliser sur sa capacité de conviction pour placer la France au cœur d'une « Union pour la Méditerranée » taillée à ses mesures.

Il s'engagea donc, comme Chirac, dans une politique de séduction simultanée de tous les leaders maghrébins francophones, qui ne réussit qu'à les braquer tous¹². Qui plus est, les tentatives de rapprochement se brisèrent sur le mur des exigences algériennes, sur les fautes diplomatiques françaises et sur les manipulations réciproques de groupes de pression (islamistes, anciens combattants, pieds-noirs, partis politiques, etc.)¹³. Cependant, sous Sarkozy, le dossier mémoriel évolua. La France accepta la « reconnaissance » des crimes commis sous la colonisation, mais sans excuses – premiers pas effectués par les ambassadeurs Colin de Verdière en 2005, puis Bajolet en 2008¹⁴.

Enfin, la campagne de Libye décidée par la France et le Royaume-Uni à partir de mars 2011 fut perçue comme un désastre stratégique par l'Algérie, qui accueillit d'ailleurs une partie de la famille du dictateur déchu. Les Algériens,

10. M. Lazar, S.-M. Nehad, *L'Algérie aujourd'hui*, Paris, Michalon, 2014, p. 108.

11. Voir notamment le dossier dirigé par J.-F. Coustillère, « La France et l'Algérie : mémoire de la guerre et guerre des mémoires », *Maghreb-Machrek*, n° 197, automne 2008.

12. Voir Ch. Dubois, M.-Ch. Tabet, *Paris-Alger, une histoire passionnelle*, Paris, Stock, 2015, p. 164.

13. *Ibidem*, p. 158-167.

14. Voir J.-F. Daguzan, « Les relations franco-algériennes ou la perpétuelle leçon de tango », *Maghreb-Machrek*, n° 200, été 2009, p. 97-98.

arc-boutés contre l'idée d'une intervention internationale en Libye, pensaient qu'une telle action ne manquerait pas d'entraîner une déstabilisation profonde du Maghreb et du Sahel. Ils n'avaient pas totalement tort ...

L'arrivée de François Hollande : la miraculeuse embellie

François Hollande connaissait l'Algérie. Il sut par ailleurs s'entourer de connaisseurs qui préparèrent le terrain (Benjamin Stora, l'ambassadeur Bajolet, Kader Arif et Faouzi Lamdaoui entre autres)¹⁵. Le nouveau président français poursuivit le chemin ouvert par Nicolas Sarkozy sur la reconnaissance sans excuses : hommage aux victimes du 17 octobre 1961, création d'une journée à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, présence du secrétaire d'État à la Défense aux cérémonies du souvenir des massacres de Sétif en mai 2015. La visite de décembre 2012 fut un vrai succès. Mais c'est bien entendu avec la guerre au Mali que les relations franco-algériennes prirent un tour jamais égalé. D'une part, le gouvernement algérien mettait en place un dispositif renforcé pour la sécurisation de la frontière ; d'autre part – fait exceptionnel et historique –, il autorisait l'aviation française à traverser son espace aérien et offrait des facilités en approvisionnement en carburant aux forces terrestres.

Depuis cette date, les relations franco-algériennes se sont encore améliorées. La deuxième visite de François Hollande, le 15 juin 2015, en a été l'expression la plus aboutie : sans réel agenda, mais pour marquer le renforcement des liens économiques et stratégiques.

L'Algérie et les printemps arabes : la douloureuse surprise

Depuis la décolonisation, les leaders d'Afrique du Nord, bien différents les uns des autres, se reconnaissaient autour d'une démocratie « relative », d'une lutte acharnée contre les islamistes et d'une confortable exploitation de la rente¹⁶. L'effondrement brutal de Ben Ali, de Moubarak, de Kadhafi, plongea l'Algérie dans la sidération. Le mouvement toucha bien ce pays, mais après quelques embrasements limités, l'ingénierie sécuritaire algérienne canalisa la protestation. L'usage systématique de la rente aida la population à revenir à l'apaisement, les années de guerre civile pesant encore lourd sur l'inconscient collectif.

Une fois sorti de la période de choc, le gouvernement algérien ne manqua pas de fustiger les « aventures » politiques issues de ce désordre. C'est

15. Ch. Dubois, M.-Ch. Tabet, *op. cit.*, p. 184-201.

16. Voir notamment L. Martinez, *Violence de la rente pétrolière. Algérie, Irak, Libye*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010.

pourquoi la diplomatie algérienne prit fait et cause pour le régime de Bachar El-Assad, confronté lui aussi à une révolte, puis à une révolution. Pour les Algériens, El-Assad et les siens constituaient le seul rempart contre l'effondrement du Proche et du Moyen-Orient, et sa prise de contrôle par les djihadistes de Daech. L'Algérie a également approuvé la chute des Frères musulmans égyptiens et l'avènement de la nouvelle république égyptienne du maréchal Al-Sissi. Cette position n'a pas varié jusqu'à aujourd'hui.

Les relations avec les États-Unis : de la confrontation à l'ennemi commun

La relation entre l'Algérie et les États-Unis fut et demeure ambiguë. Les Américains accueillirent favorablement la naissance du nouvel État. Mais pendant la guerre froide, le choix fait par Boumediene de se rapprocher de l'Union soviétique poussa les dirigeants américains à classer l'Algérie nouvelle dans l'autre camp, en dépit de son non-alignement officiel. La guerre des six jours de 1967 entre Israël et les pays arabes entraîna même la rupture unilatérale des relations diplomatiques par l'Algérie¹⁷. L'accueil d'opposants de tous types, y compris terroristes (Cubains, Carlos, activistes afro-américains, etc.) dans « La Mecque des révolutionnaires », ou le « Deuxième Cuba¹⁸ », aggrava le contentieux. Avec l'arrivée de Chadli Bendjedid à la présidence, et fort de sa relative neutralité, Alger se lança dans une politique de bons offices. Il joua notamment un rôle dans la libération des otages de l'ambassade américaine de Téhéran en 1981. Mais la relation bilatérale fut plombée dans la durée par le dossier du Sahara occidental, Washington soutenant le royaume chérifien dans sa lutte contre les Sahraouis. Les efforts de l'ancien secrétaire d'État américain, James Baker III, pour un règlement pacifique du conflit dans un cadre onusien ne réussirent pas à lever les préventions algériennes. Qui plus est, la première partie de la guerre civile fut marquée par les suspicions du gouvernement algérien à l'égard des États-Unis, qui avaient commencé à nouer un dialogue politique discret mais réel avec le Front islamique du salut (FIS)¹⁹.

Le vrai changement se manifesta quand les Américains se retrouvèrent cibles d'Al-Qaïda. À partir de 1998, et surtout après le 11 septembre 2001,

17. M. Hanzel, « Algerian Foreign Policy in Perspective », *matthewhanzel.com*, 12 avril 2015, disponible sur : <<http://matthewhanzel.com/2015/04/12/algerian-foreign-policy-in-perspective/>>, p. 5.

18. Cité dans A. Belkaïd, « La diplomatie algérienne à la recherche de son âge d'or », *Politique étrangère*, n° 2, 2009, p. 338. Y.H. Zoubir, « Les États-Unis et l'Algérie : antagonisme, pragmatisme et coopération », *Maghreb-Machrek*, n° 200, été 2009, p. 74.

19. Y.H. Zoubir, *ibidem*, p. 79-80.

la situation se retourna. Le nouveau positionnement de Washington vis-à-vis de l'Algérie fut réaffirmé lors de la visite du président Bouteflika en novembre 2001. La lune de miel se concrétisa dans les échanges de renseignements, et dans un soutien à la mise en œuvre d'un comité des chefs

Un nouveau lien avec Washington

d'état-major, à Tamanrasset, chargé de coordonner la lutte contre les djihadistes du Sahel. L'Algérie adhéra à la *Trans-Saharan Counterterrorism Initiative* (TSCTI). Les nombreuses visites à Alger des hauts représentants de l'AFRICOM (le commandement américain pour l'Afrique, auquel l'Algérie s'était fortement opposé *ab initio*) et du département d'État l'attestent : Alger est devenu le partenaire le plus important des États-Unis en Afrique du Nord dans la lutte contre les djihadistes, au point que Washington appuie fortement la candidature de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC)²⁰. La participation algérienne au Dialogue méditerranéen de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) peut être aussi lue comme une façon de continuer, d'une autre manière, le dialogue avec les États-Unis. Certains attribuant aussi ce rapprochement à une certaine perte de centralité de la puissance américaine²¹.

Algérie-Union européenne : une méfiance jamais démentie

Les relations entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) ont toujours été « sensibles ». Si Alger a bien vu l'intérêt d'une coopération économique avec la Communauté, puis l'Union, européenne, il a toujours eu une profonde méfiance sur le caractère intrusif de cette dernière, notamment sur les aspects démocratie et droits de l'homme. Qui plus est, la démarche profondément libérale présidant au Partenariat euro-méditerranéen issu de la déclaration de Barcelone (1995) – auquel adhéra pourtant l'Algérie – ne convenait pas réellement à un modèle économique arc-bouté sur l'économie de rente et les privilèges. Alger s'engagea donc dans la relation avec l'Europe avec suspicion et par petits pas. La guerre civile fut, par ailleurs, le moment d'une confrontation directe avec l'UE. Les entités européennes, et notamment le Parlement européen, s'indignèrent du sort des prisonniers et des disparus²². Alger prit très mal ces remarques, perçues comme à sens unique alors que le pays était plongé dans une bataille sans merci. Depuis, les relations sont restées hésitantes. L'Algérie a accepté d'adhérer – sans enthousiasme – à l'Union pour la Méditerranée. Dans le cadre de la Politique européenne de voisinage, ce pays est bien

20. Y.H. Zoubir, «The United States, Islamism, Terrorism, and Democracy in the Maghreb: the Predominance of Security?», in Y.H. Zoubir, H. Amirah-Fernández, *op. cit.*, p. 266-293.

21. M. Mokhefi, «Washington face aux révolutions arabes», *Politique étrangère*, n° 3, 2011, p. 640-641.

22. M. Mokhefi, «Algeria. An Unsteady Partner for Europe», European Council on Foreign Relations, *Policy Memo*, 29 juillet 2014, p. 7.

rentré dans le processus de contractualisation des plans d'action bilatéraux en septembre 2005²³, mais a gelé les négociations depuis cette date, considérant l'adoption du plan d'action comme « prématurée²⁴ ».

Finalement, c'est plus dans l'informel que l'Algérie trouve sa voie. À preuve, le succès confirmé du processus «5 + 5», qui réunit pays du Maghreb et pays européens de la Méditerranée occidentale dans un cadre de coopération non contraignant, fait d'échanges de bonnes pratiques, y compris dans la défense, secteur qui prend une importance croissante²⁵.

Sahara occidental : un *statu quo* à perpétuité ?

La récupération unilatérale du Sahara occidental – colonie espagnole – par le Maroc en 1975 fut, après une période brève d'atemoiement, contestée par l'Algérie qui apporta tout son soutien au Front Polisario, puis à la République arabe sahraouie démocratique (RASD) dont le siège du gouvernement provisoire est à Tindouf. Après de violents combats, le Maroc est parvenu à établir son contrôle sur 80 % du territoire et a investi des sommes considérables dans le développement des « provinces du Sud ». Un processus de négociation est ouvert depuis 1991 pour l'organisation d'un référendum, piloté par les Nations unies. Aucun accord n'a été trouvé à ce jour.

Si pour le Maroc le Sahara occidental n'est pas négociable, il ne l'est pas non plus pour l'Algérie, qui en a fait un dogme. De cette dissension, les groupes djihadistes (que les deux parties s'accusent mutuellement de manipuler) font leur lit, rendant toute intégration maghrébine impossible.

À Alger, la question sahraouie est un enjeu de pouvoir. Arrivant à la présidence en 1999, le président Bouteflika avait laissé entendre qu'il était peut-être temps de faire évoluer le dossier. Quelques jours plus tard – en août –, le général Khaled Nezzar, alors chef d'état-major, siégeait au premier rang de la réunion du Front Polisario à Tindouf²⁶. La leçon servit à Bouteflika, qui adopta dès lors une position radicale, alors que le général Nezzar jouait à front renversé²⁷. Cette centralité dans le débat politique algérien rend toute évolution impossible à court ou moyen terme.

23. A. Baghzouz, « L'Algérie face à l'Europe : quelle place dans les dispositifs de coopération en Méditerranée ? », dossier « L'Algérie face aux crises », *Maghreb-Machrek*, n° 200, été 2009, p. 48.

24. P. Van Elsuwege, « Variable Geometry in the European Neighbourhood Policy. The Principle of Differentiation and its Consequences », in E. Lannon (dir.), *Les défis de la politique européenne de voisinage*, Bruxelles, Peter Lang, « Cahiers du Collège d'Europe », vol. 14, 2012, p. 68-69.

25. Voir J.-F. Coustillère (dir.), *Le 5 + 5 face aux défis du réveil arabe*, Paris, L'Harmattan, 2012.

26. K. Mohsen-Finan, « Le règlement du conflit du Sahara occidental », *Politique africaine*, n° 76, 1999, disponible sur : <www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=POLAF_076_0095>.

27. Sur ce débat, voir la revue de presse de C.R. Miguel, disponible sur : <<https://es.groups.yahoo.com/neo/groups/sahara-info/conversations/messages/1617>>.

Médiations et multilatéralisme constitutionnel

La période Boumediene fut le moment d'une grande activité. Outre la contribution à tous les mouvements non-alignés, l'activisme algérien porta sur la défense de la Palestine et la lutte contre le régime d'apartheid : Alger réussira à faire chasser l'Afrique du Sud des instances des Nations unies. En 1983, la diplomatie algérienne réussit une première médiation entre l'Irak et l'Iran. Les années 1980 furent pour le pays l'occasion de mettre en valeur sa position centrale comme « phare des non-alignés », acquise pendant la première partie de la guerre froide, et donc son rôle d'*honest broker*, de médiateur talentueux²⁸. Le pragmatisme bendjedien avait remplacé le rigorisme boumedieniste. L'article 26 de la constitution actuelle précise que ce pays privilégie le règlement pacifique des conflits, et le renforcement de la coopération internationale (article 28). Ces dispositions expriment, pour Salim Chena, un véritable état d'esprit²⁹.

En sus de la question des otages américains, d'autres médiations furent conduites avant que la « nuit » de la violence ne recouvre l'Algérie pour six ans. Le général Zeroual reprit le fil³⁰, et avec le retour de Bouteflika la diplomatie algérienne prit un nouvel élan. On peut citer notamment la médiation réussie entre l'Éthiopie et l'Érythrée en 2000.

Le multilatéralisme fut aussi un marqueur algérien. L'Algérie a participé à la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), devenue Union africaine (UA), dont elle abrite le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT). Elle souscrivit à la création de l'Union du Maghreb arabe (UMA) en 1989 (au point mort), elle a participé à la création du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) avec l'Afrique du Sud et le Nigeria.

C'est sur la base de ces compétences anciennes, et d'une préoccupation de proximité, qu'en octobre 2014 l'Algérie a reçu mandat des organisations internationales pour piloter une médiation entre les belligérants libyens³¹. En miroir, le Maroc, qui, comme au Mali, développe sa propre dynamique, a engagé la sienne propre à Skhirat.

28. Ch. Ouazani, « L'Algérie, la diplomatie au long cours », *Jeune Afrique*, 27 octobre 2014, disponible sur : <www.jeuneafrique.com/41373/politique/l-alg-rie-diplomate-au-long-cours/>.

29. S. Chena, « L'Algérie : de la puissance idéologique à l'hégémonie sécuritaire », in M. Mokhefi, A. Antil (dir.), *Le Maghreb et son Sud : vers des liens renouvelés*, Paris, CNRS Éditions/Ifri, 2012, p. 64.

30. L. Dris-Aït Hamadouche, « Politique extérieure et politique intérieure algérienne : la résistance révolutionnaire au service de la résilience autoritaire ? », *Maghreb-Machrek*, n° 221, été 2015, p. 16.

31. G.D. Porter, « The Algeria Alternative. Why Algiers Defends Order at Home – But Not Abroad », *Foreign Affairs*, 15 avril 2015, disponible sur : <www.foreignaffairs.com/articles/africa/2015-04-15/algeria-alternative>, p. 6.

C'est vis-à-vis du Mali qu'Alger a déployé son effort le plus long. Un premier round de négociation eut lieu à Alger entre les rebelles touaregs et le gouvernement malien en 1991 (accord de Tamanrasset), et un autre en 1996, sans effets. En 2006, une autre médiation déboucha sur un autre texte, qui ne fut jamais appliqué³².

À l'été 2012, Alger, fort de ces expériences, invitait au dialogue des envoyés d'*Ansar Eddine*, du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) et même du Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) – sans succès³³. Le 1^{er} mars 2015, un accord de paix (encore un) était signé avec la

Un environnement explosif

Coordination des mouvements de l'Azawad (MNLA, HCUA et CUA), sous la férule du ministre des Affaires étrangères algérien Ramtane Lamamra. Sera-ce le bon ? Il a finalement été paraphé le 14 mai par des membres des organisations touaregues non présents en Algérie... La médiation trouve ici ses limites.

Passer la frontière : l'enjeu algérien du XXI^e siècle

Le mur des principes s'effrite inexorablement. Depuis la révolution tunisienne, l'Algérie, avec l'accord de Tunis, agit des deux côtés de la frontière autour des monts du Chaambi. Les actions algériennes sur le territoire tunisien sont donc très fréquentes, et la présence algérienne massive³⁴.

L'attaque du site gazier d'In Amenas, du 16 au 19 janvier 2013, par une katiba de Mokhtar Belmokhtar venue de Libye, et la mort de 37 travailleurs algériens et étrangers, mirent en évidence la faiblesse du dispositif algérien de sécurisation de la frontière est. L'Algérie n'a pas souhaité officialiser un droit de suite. Mais en Libye, des bruits courent sur des incursions des forces spéciales au-delà de la frontière ; rumeurs toujours démenties³⁵.

Les difficultés tunisiennes, l'effondrement libyen, la déstabilisation de la zone sahélienne : tout devrait conduire l'Algérie à faire évoluer ses principes stratégiques. Le temps semble venu d'intervenir de l'autre côté de ses frontières pour faire face, au dehors, à un ennemi déjà présent à l'intérieur. Comme le dit Louisa Dris-Aït Hamadouche, « le système algérien est

32. Voir D. Lounnas, « L'évolution de l'environnement stratégique de l'Algérie post-printemps arabe », *Maghreb-Machrek*, n° 221, été 2015, p. 50-53.

33. L. Aïda Ammour, « Algeria, the Sahel and the Current Mali Crisis », *Notes Internacionals CIDOB*, n° 67, janvier 2013, p. 3.

34. L. Aïda Ammour, « Évolution de la politique de défense algérienne », Centre français de recherche sur le renseignement, *Bulletin de documentation*, n° 7, août 2013, disponible sur : <www.cf2r.org/fr/bulletin-de-documentation/evolution-de-la-politique-de-defense-algerienne.php>.

35. I. Mesdoua, « Algeria: North Africa's Reluctant Policeman », *The National Interest*, 29 septembre 2014, p. 4.

fondé sur des rapports de forces et d'équilibres entre l'intérieur et l'extérieur³⁶». Aujourd'hui, le déséquilibre pèse surtout à l'extérieur.

Alger hésite encore, mais c'est à une révision globale que devra s'astreindre la politique étrangère algérienne. En l'espace de quelques années, la mondialisation a fait son œuvre. L'État-nation ancien est remis en cause. Rien ne dit qu'il sera possible de restaurer la Libye, la Syrie ou l'Irak du passé. Quel sort attend les pays du Sahel, à la taille gigantesque et aux gouvernements faibles et contestés ? L'ONU, les grandes puissances sont sur la sellette. L'après-pétrole a commencé et la rente s'effrite.

L'Algérie est à la croisée des chemins, et pour une fois la formule a du sens. Les réflexions entendues ou lues à Alger sur les principes, l'accusation de « supplétif de la France » et autres, montrent qu'un certain nombre de commentateurs vivent encore dans les schémas d'un passé révolu. Si l'Algérie ne veut pas un jour rejoindre la longue liste des États faillis, elle va devoir se livrer à un examen de conscience profond. Apprendre à savoir où se jouent désormais la sécurité et le développement : avec quoi, avec qui ? Il y a là aussi une dimension africaine. Mais si l'ouverture à la Bouteflika a favorisé une forte internationalisation, et donné un sentiment de dialogue égalitaire avec les BRICS, l'Algérie va sans doute devoir se recentrer sur son espace périphérique. Le lien avec la France en fait partie. Le changement ne fait que commencer...



Mots clés

Algérie
Politique étrangère
Maghreb
Moyen-Orient

36. L. Dris-Aït Hamadouche, « L'Algérie face au printemps arabe : pressions diffuses et résilience entretenue », *Annuaire IEMed de la Méditerranée 2012*, Barcelone, IEMedObs, p. 178.